

Liste récapitulative des problèmes et des objectifs de l'Unesco pour les années 1977-1982

Problème I

PROMOTION DES DROITS DE L'HOMME

- 1.1 Promotion de la recherche sur les mesures destinées à garantir les droits de l'homme, et sur les manifestations, causes et effets de la violation des droits de l'homme, en particulier le racisme, le colonialisme, le néo-colonialisme, et l'apartheid, ainsi que sur le respect des droits à l'éducation, à la science, à la culture et à l'information et développement de l'action normative en vue de donner effet à ces droits
- 1.2 Promotion de l'appréciation et du respect de l'identité culturelle des individus, des groupes, des nations et des régions
- 1.3 Amélioration de la condition de la femme
- 1.4 Développement des activités d'aide aux réfugiés et aux mouvements de libération nationale dans les domaines de compétence de l'Unesco
- 1.5 Promotion de l'enseignement et de l'éducation ainsi que d'une information plus large dans le domaine des droits de l'homme

Problème II

RENFORCEMENT DE LA PAIX

- 2.1 Promotion des recherches sur la paix, en particulier sur les manifestations de violation de la paix, les causes empêchant sa réalisation, les voies et moyens permettant de les éliminer et les mesures à prendre pour maintenir et renforcer une paix juste, durable et constructive au niveau des groupes, des sociétés et du monde
- 2.2 Promotion de l'étude du rôle du droit international et des organisations internationales dans l'instauration d'un ordre mondial pacifique
- 2.3 Développement de programmes scolaires et extrascolaires ainsi que d'une information conçus pour promouvoir la paix et la compréhension internationale

Problème III

L'HOMME EN TANT QUE CENTRE DU DEVELOPPEMENT

- 3.1 Promotion de l'élaboration d'une interprétation globale et multidisciplinaire du développement, tenant compte des interrelations entre les différents facteurs qui y contribuent et en sont affectés en retour
- 3.2 Etudes des conditions socioculturelles, des systèmes de valeurs, des motivations et des modalités de participation des populations pouvant favoriser des processus de développement endogènes et diversifiés, répondant aux réalités et aux besoins des différentes sociétés
- 3.3 Contribution au développement des infrastructures et des programmes de sciences sociales en vue d'augmenter la capacité des différentes sociétés à éclairer la solution des problèmes sociaux et humains
- 3.4 Mise au point et application d'outils et de méthodes d'analyse socio-économique et de planification du développement
- 3.5 Promotion d'une participation plus large à la vie culturelle et encouragement aux activités culturelles endogènes
- 3.6 Stimulation de la créativité artistique et intellectuelle

Problème IV

L'APPLICATION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNIQUE DANS L'INTERET DE L'HOMME ET DE LA SOCIETE

- 4.1 Etude des interactions entre la science, la technologie et la société, ainsi que des conséquences de l'évolution scientifique et technique pour l'homme, dans la perspective d'un développement à long terme de la science et de la technologie en rapport avec le progrès social et l'évolution des modes de vie

- 4.2 Promotion de l'élaboration et de l'application de politiques et amélioration de la planification et du financement dans les domaines de la science et de la technologie
- 4.3 Développement de l'enseignement et de la recherche scientifiques et technologiques et promotion de la coopération internationale et régionale dans le domaine de la science et de la technologie en vue de l'accroissement des capacités endogènes de création scientifique et technologique, permettant notamment l'élaboration de technologies appropriées ou l'adaptation de technologies existantes
- 4.4 Développement d'une meilleure compréhension de la nature, de la science et de la technologie et de leur rôle dans une société en mutation, par l'amélioration et l'extension de leur enseignement dans l'éducation scolaire et extrascolaire et par la promotion de l'information du public dans ces domaines

Problème V

ACTION EDUCATIVE POUR REpondre AUX BESOINS DE L'INDIVIDU ET AUX EXIGENCES DE LA SOCIETE DANS LA PERSPECTIVE DE L'EDUCATION PERMANENTE ET DANS LE CADRE DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL

- 5.1 Promotion de l'élaboration et de la mise en oeuvre de politiques et amélioration de la planification dans le domaine de l'éducation
- 5.2 Amélioration de l'administration et de la gestion de l'éducation
- 5.3 Contribution à la mise en place de structures éducatives complètes, diversifiées et souples
- 5.4 Amélioration des contenus, méthodes et techniques d'éducation
- 5.5 Promotion de la formation des personnels de l'éducation
- 5.6 Promotion et intensification de l'éducation des adultes
- 5.7 Promotion du rôle de l'enseignement supérieur dans la société

Problème VI

AMELIORATION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES CHANCES QU'ONT CERTAINS GROUPES DE REALISER LEUR POTENTIEL INDIVIDUEL ET SOCIAL

- 6.1 Intensification de la lutte contre l'analphabétisme

- 6.2 Extension de la contribution de l'Unesco au développement rural intégré
- 6.3 Promotion de la participation de la femme au développement économique, social et culturel
- 6.4 Développement du rôle de la jeunesse dans l'action éducative, sociale et culturelle
- 6.5 Contribution à l'élaboration d'approches concertées face aux disharmonies sociales

Problème VII

L'HOMME ET SON ENVIRONNEMENT

- 7.1 Amélioration de la compréhension des processus régissant l'évolution de l'écorce terrestre, eu égard en particulier à l'origine, à l'ampleur et à l'utilisation rationnelle des ressources minérales et énergétiques de la terre
- 7.2 Amélioration des connaissances relatives aux ressources biologiques terrestres et aux relations entre l'activité humaine et les écosystèmes terrestres
- 7.3 Amélioration des connaissances relatives aux ressources en eau et élaboration de la base scientifique nécessaire pour comprendre les relations entre l'activité humaine et le régime hydrologique et pour développer une gestion rationnelle des ressources en eau
- 7.4 Développement de la base scientifique nécessaire pour comprendre et pour améliorer les relations entre l'homme et les systèmes naturels marins, océaniques et côtiers
- 7.5 Amélioration des connaissances sur les aspects écologiques, sociaux, éthiques et culturels des rapports entre l'homme et son environnement et recherche d'une meilleure conception des établissements humains
- 7.6 Promotion de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine culturel et naturel de l'humanité
- 7.7 Contribution, par l'éducation générale et l'information du public, à l'amélioration des comportements individuels et collectifs à l'égard de l'environnement humain, ainsi qu'à la perception de sa qualité

Problème VIII

LA POPULATION

- 8.1 Développement des connaissances relatives aux phénomènes de population et sensibilisation à ces questions

Problème IX

COMMUNICATION ENTRE LES PERSONNES
ET ENTRE LES PEUPLES

- 9.1 Promotion d'une circulation libre et équilibrée de l'information et des échanges internationaux
- 9.2 Promotion du droit d'auteur ainsi que de l'accès aux oeuvres protégées par le droit d'auteur
- 9.3 Promotion d'une meilleure compréhension et appréciation du processus et du rôle de la communication dans la société, ainsi que de normes professionnelles élevées
- 9.4 Promotion des politiques, des infrastructures et de la formation dans le domaine de la communication et encouragement d'une meilleure utilisation des media à des fins sociales

Problème X

TRANSFERT ET ECHANGE
D'INFORMATIONS

- 10.1 Développement et promotion des systèmes et services d'information aux niveaux national, régional et international
- 10.2 Amélioration de la collecte et de l'analyse des données statistiques, des méthodes, des techniques et de la comparabilité internationale des statistiques pour servir à la planification, la recherche, l'administration et l'évaluation

Problème XI

SOUTIEN DU PROGRAMME, INFORMATION
DU PUBLIC, COMMISSIONS NATIONALES